L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 18 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

XIII

Un baiser dans l'ombre.

Hugues cependant ne voulait pas mentir à la promesse qu'il s'était faite à lui-même. La petite altercation qu'il avait eue avec M. de Chivry l'engageait en outre à la tenir quoi qu'il pût arriver. Donc la chose décidée, pourquoi attendre? Malheureusement la journée se prolongeait en amusements divers et pas une fois il ne s'était trouvé seul avec Mlle de Montluçon.

—Ma foi, se dit-il, en se prenant la main, que de soit en tête à tête ou publiquement, le soleil ne se lèvera pas demain avant qu'elle ne sache ce que je pense.

Cette détermination avait jeté M. de Montestruc dans une disposition d'esprit particulière. Il lui était resté de son adolescence élevée loin du bruit des villes et de sa jeunesse libre des habitudes de réverie et de solitude qu'on n'aurait point soupçonnées chez un gentilhomme si prompt à se jeter dans les périls d'une aventure. Insensiblement dispersé dans les jardins la compagnie à laquelle il s'était mêlé, il se rendit à la tombée du jour dans une partie écartée du château où s'élevait une chapelle entourée d'un cloître tout rempli d'arbres verts dont les plantes chantaient avec le vent.

La porte en était ouverte; il entra.

La chapelle était vide. Quelques cierges pareils à des étoiles brûlaient sous l'ombre des voûtes où le bruit de ses pas sur les dalles se répandait en murmures. Les vitraux du chœur flamboyaient et baignaient les lourds piliers et le parvis de clartés vives où l'or, la pourpre et l'azur se mêlaient dans un rayonnement. Au travers de ces lueurs on voyait des statues de marbre blanc agenouillées sur des tombeaux. Un grand silence enveloppait tout. Hugues s'assit dans un coin sombre. Il avait le sentiment de la gravité de ce qu'il allait faire. Etait-ce bien l'heure de tirer cette chaîne autour de son cœur? Etait-ce bien la vérité qui l'inspirait? Eprouvait-il sincèrement cet amour dont il voulait faire l'aveu?

Il s'interrogea comme s'il avait été en présence de sa mère, et sonda sa conscience. Il ne trouva dans sa conscience l'inébranlable résolution de pousser jusqu'au bout, et dans son cœur l'image resplendissante de Mlle de Montluçon.

En levant les yeux, il aperçut dans un vitrail une figure radieuse, tout entourée d'un nimbe d'or, qui avait une vague ressemblance avec celle dont il venait d'évoquer la pensée. Toute enveloppée de lumière et dans l'éblouissante clarté du soleil couchant, les bras ouverts, elle semblait le regarder.

Il se dressa et, les yeux attachés sur cette image ravissante, dans l'élan de son extase:

—Eh bien oui! s'écria-t-il, je te fais don de mon amour et je jure de consacrer ma vie à te conquérir!

Quand il sortit de la chapelle, le soir était venu; la vraie nuit n'était éteint. On ne voyait plus dans sa lueur pâle que des formes vagues d'anges et de saintes. Hugues entra dans le cloître, en longea les arcades déjà pleines d'ombres et pénétra dans une galerie que le mettait en communication avec le château. Les ténèbres devenaient attentives.

Il s'avançait dans cette obscurité lentement, lorsqu'il lui sembla qu'une forme inélégante marchait non loin de lui comme si elle eût compté la muraille sur laquelle elle pouvait livrer passage. Un son vague, le bruissement d'une robe de soie traînant sur les dalles, caressa soudain son oreille.

—Arrêtez, lui dit-il, qui semblait se rapprocher et dont il coupa l'respiration suspendue, s'écrivit sur son visage passer un souffle brûlant, et dans ce souffle un baiser cherchait sur les lèvres. Rapide, il étendit les bras, mais déjà le fantôme invisible avait disparu dans la nuit, et tandis que ses mains essayaient encore d'en saisir la forme incertaine, une porte s'ouvrit au fond de la galerie, et dans l'encadrement clair de cette porte, il vit s'effacer la silhouette d'une femme avant même que ses regards n'aient pu deviner les contours. La porte aussitôt refermée revenait de retomber sur ses gonds et la nuit l'enveloppa de nouveau.

Hugues s'élança. Mais ses mains heurtèrent la pierre rugueuse d'un mur. Longtemps il en consulta la surface dure et sonore, sans que ses doigts impatients pussent découvrir les rainures de cette porte dont l'apparition venait de s'enfuir. Enfin il rencontra un bouton; Hugues le pousse vivement. Devant lui s'enfonçait une grande pièce déserte au milieu de laquelle une fenêtre ogivale tombait des baies étroites de quatre profondes fenêtres.

Toute poursuite était vaine désormais. Hugues qui sentait encore sur ses lèvres l'empreinte de ce baiser rapide où le souffle brûlant d'une âme semblait s'être évaporé, se demandait s'il n'avait pas été le jouet d'une vision, mais les battements de son cœur lui répondaient. Qui donc se cachait sous ce fantôme entrevu! Pourquoi cette apparition? Pourquoi cette fuite? On retrouverait-il la femme entrevue un instant et saurait-il la reconnaître?

Quand il fut revenu du trouble et de la fièvre qui précipitaient les battements de ses artères, M. de Montestruc se hâta pour rejoindre la compagnie. Un laquais lui indiqua un bâtiment disposé pour le cas de panne et dont l'étendue permettait d'en loger trente à quarante. On avait conduite pour courir la bague.

Lorsqu'il y parvint tous les hôtes brillants du château s'y trouvaient réunis. Une profusion de candélabres de lumières répandait du plafond et faisait chatoyer les habits de velours et les robes de satin. Les chevaux, harnachés galamment, hennissaient dans l'arène et déjà les bagues étaient suspendues dans le vide aux fines extrémités des poteaux.

Malgré l'éblouissement que lui causa ce passage subit des ombres épaisses de la galerie au vif éclat des lustres, Hugues, du premier regard, aperçut la duchesse d'Avranches et la princesse Mamiani à côté l'une de l'autre.

—Et arrivez donc, lui cria la princesse de sa voix musicale, on n'attend plus que vous!

—Vous étiez-vous égaré par hasard à la poursuite de quelque méchante fée? lui demanda Orphise qui s'éventait coquettement.

Hugues la regarda au fond des yeux: Elle n'eut pas un clignotement de la paupière et le frais incarnat de ses joues, la blancheur neigeuse de son front et de son cou n'avaient rien perdu de leur pureté virginale.

—Non! non! son visage ne saurait mentir! Ce n'est pas elle; mais qui donc alors? dit Montestruc.

La princesse souriait à M. de Loudéac et badinait avec un bouquet de roses qu'elle effeuillait.

M. de Chivry s'approcha du Gascon, tandis qu'on achevait les préparatifs du jeu de bague.

—Est-ce un exercice que l'on pratique auprès de vous vers ce? lui dit-il.

—Non, mais il ne me paraît pas qu'il soit impossible de s'en tirer.

—Vous plaît-il d'essayer!

—Volontiers.

Hugues fit amener Brin-d'Avoine, et huit ou dix cavaliers s'étant réunis à l'une des extrémités de l'enceinte, chacun à son tour s'élança.

En voyant enlever les bagues du bout des lances, Mlle de Montluçon battit des mains.

—Je veux, dit-elle, décerner un prix au premier d'entre vous, messieurs, qui déposera dix bagues à mes pieds.

—Parbleu! se dit Hugues, qui avait recouvré tout son sang-froid, voici l'occasion désirée.... Jamais je n'en trouverai de pareille.

Il partit à fond de train raisant glisser à chaque fois le long de la hampe les bagues qu'il enfilait de la pointe fine de son arme.

Un quart d'heure après, il avait conquis dix anneaux.

—Vous voyez, dit-il à M. de Chivry, qui n'en avait enlevé que huit, ce n'est pas plus difficile que cela.

Sautant alors sur le sable de l'arène, il s'avança vers Mlle de Montluçon et pliant le genou devant elle déposa les bagues à ses pieds.

La marquise d'Urcelles, qui aimait les belles façons, le complimenta sur son adresse.

—Je crois, dit-elle, que S. M. le roi doit j'ai pu admirer la grâce dans les cartoisels, n'eût pas mieux fait, monsieur. Vous voilà maintenant devant ma nièce comme autrefois les preux devant la dame de leurs pensées quand ils venaient chercher le prix de leurs exploits.

—Et lequel réclamez-vous de moi pour votre triomphe, monseur le comte? dit Orphise coquettement.

—Le droit, madame, de vous consacrer ma vie, mon sang et mon amour.

La voix, le geste, l'accent, le regard jaillissaient à ces quelques paroles une valeur qui les dégageait de la banalité des formules galantes; il était impossible de s'y méprendre. Mlle de Montluçon devint pourpre; le princesse pâlit; il eut entendu d'eux un bruit léger de chuchotements.

—Est-ce un badinage, monsieur? s'écria t-elle, que la colère tourmentait.

—Je devais le dire, mais sans lui répondre, et s'adressant toujours à Orphise avec un mélange de respect et de fierté:

—Je suis d'une race, continua Montestruc, où l'on a coutume de dire les choses sans détour et sans ambages, comme on les pense: c'est ce qui m'engage à vous parler comme je le fais, madame. J'ajouterai que cet amour est né du moment que je vous ai vue.

—Il y a deux ou trois jours alors? reprit César.

—Deux ou trois jours, en effet, madame, comme le dit M. le comte de Chivry, votre cousin, mais il durera jusqu'à mon dernier soupir.

Se tournant alors vers son rival, et sans rien perdre de son sang-froid:

—Trouvez-vous qu'il faille un longtemps pour que l'amour naisse de l'admiration que Mlle de Montluçon inspire, et par hasard estimez-vous, monsieur, que ce soit trop d'une vie pour le lui prouver?

Des bonfées d'impatience montaient au cerveau de M. de Chivry, mais se contenant encore:

—Que dites-vous de ce langage, messieurs! s'écria-t-il en se tournant vers le cercle de gentilhommes qui l'entouraient, on voit bien que M. de Montestruc arrive d'un peu loin.

Cette fois Hugues changea de ton, et le prenant de plus haut:

—Ce langage est celui d'un bon gentilhomme, monsieur, fit-il le regard en feu, et de si loin qu'il arrive, ce gentilhomme dédie à pied et à cheval, à la daguoet à l'épée, quiconque se mettra en travers de son chemin.

M. de Chivry fit un pas; Mlle de Montluçon l'arrêta d'un geste.

—Monsieur le comte de Chargeoual a mon héroïque dit-elle; je la tiendrai.

Elle remarqua ses regards sur l'assemblée qui se pressait autour d'elle. Alors, avec un mélange de coquetterie et de dignité:

—N'avez-vous pas réclamé, monsieur, le droit de me consacrer votre vie et de me prouver votre amour par votre dévouement?

—Oui, et ici je ne parviens pas, au prix des plus constants efforts, à faire de vous Madame de Montestruc, ma femme, j'y laisserai tout mon sang.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Léo.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamer de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer en marchant et à mains pression

CAMELLIA,

Capitaine Hanvey,

partira comme ces quatre villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures (du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures (après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à Pont-Chartres, sur la rivière Tchefuncta, Covington. Retour, il quittera Old Landing le mardi et le samedi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS à midi.

Il ne sera pas responsable pour rien ce fret ayant le connaissement conçu à l'arrivée du quai le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de bonnes eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisburg, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il en vaudra la peine.

C. G. SOMAT, agent,
15 mai — Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

F. F. Lenhart, capitaine.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg. David Reed, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Steamboat, ainsi que la ligne d'acier qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JNO. JANNEY 127 Commerce et
HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
3août— 92f

Bateau Régulier du Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadère Newmans et toutes les échelles intermédiaires de la rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau,

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, connaît Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant Louisiane et Red River. Le "Pilote" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
GREAT SAINT-AMABLE
H. SINNOTT, capitaine. GEO. C. HAMILTON, commis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
N. M. CARRIER, 32 rue du camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
BRITTON & EPPLER, 102 rue Commune.
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
24 déc— 92f

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Jeudis à 5 h. P. M.

Pour Washington Opelousas, Fort Barré, Simmesport, Charenville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

W. BURTON, capitaine.

J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nlle-Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, faisant jonction avec le bateau A. Mumford à Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER,
No 102 de la rue de la Commune.
8 août— 6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M.

Pour Washington, Fort Barré, Simmsport, Charenville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le beau steamer à vapeur

FLETA,

C. C. Pickett, capitaine.

T. H. Morgan et S. Derbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaises, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas.
LOW & MEACHE, No 46 de la rue du Camp.
24 janvier—

Attakapas et Atchafalaya,

Départ, MERCREDI, 17 février, à 5 heures P. M.

Pour Simmsport, Charenville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Patterssonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle-Iberia, Fausse-Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Teche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,

capt. J. PEYROUX, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
HITE & CARLIN,
No 4 rue Tchoupitoulas.
2 août— 6m

Passenger de la Nlle-Orléans, de la Côte, du Bateau Rouge et du débarcadère de Walk.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

E. L. HODGE,

Capitaine P. McElroy.—Commis, F. Serrano et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS pour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. L. HODGE,
No 30 de la rue Comu.
14mai— 6m

Passenger de la Côte et de Lafourche,

jusqu'à Thibodeauxville

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,

Capitaine J. F. Acosta,
Commis P. A. Charles.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour, il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin. Il touchera la côte le lendemain.
9 juillet—1an

Pour la Côte au-dessous de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Convent et je reçois il n'y aura plus. Trois fois par semaine— le bateau à vapeur

MARY IDA,

Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Royd.

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin, et de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. J. COMSTOCK, 28 rue Conti.
19juin—6m

Passenger de la Côte et du College Point.

Trois fois la semaine.

Le steamer

WAWENOCK,

THEODULE ELFERT, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 8 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.
2 fév— 1an

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Rouge, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

Capitaine Fred Probst, pilote, C. Tousssaint et A. Delcambre, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra son voyage jusqu'aux Forts.
4 déc— 6m

BILAN

DE LA

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLEANS,

A la clôture des affaires du 3 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,766 83
Tiré en sus	1,427 06
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,500 00
Dû par des banques de réserve et de réserve	5,277 86
Dû par d'autres banques nationales	6,296 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	841 07
Propriété bancaire, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,140 18
Primes payées sur bons des E. U	34,000 00
Chèques et autres items au comptant	200 48
Echanges pour la Clearing-House	30,095 81
Billets d'autres banques nationales	16,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 05
Espèces	544 18
Billets légaux	76,099 00
Cinq pour cent fonds de rachats	9,00 00
Total	$919,975 05

PASSIF

Capital payé	$300,000 0
Surplus	1,000
Argent profits non partagés	73,288 04
Billets de la Banque nationale en circulation	179,200 00
Dépôts individuels	363,727 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,000 00
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	888 27
Dû à des banques et à des banquiers d'Etat	2,792 25
Total	$914,992 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment par-devant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins:

A. CHAPSKY.
SIGMOND KATZ.
Sept—M. J. T. BURDEAU.

STEAMERS.

Compagnie Générale Transatlantique.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.

LIGNE POSTALE

DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments-poste de l'administration des Ms. M. Emile

en mer—

—BESURE, Départ, samedi, 20 février.
FRANCE, Transtin, samedi, 6 mars.
VILLE-DE-PARIS, Lafontaine, samedi, 20 mars.

PRIX DE PASSAGE, par ces steamers très fréquentés, rapides, [illegible]
Première cabine, $[illegible]
Deuxième cabine, $[illegible]
Troisième Compagnie à vapeur, [illegible]
Les bagages sont enregistrés aux quais sur le navire, sans transbordement, et ne paient aucun droit à leur arrivée au Havre, à Paris ou dans toute autre ville de l'intérieur de la France.
Pour passage, s'adresser à
E. DE MAILLY,
Agent, 55, Broadway, New-York.
CH. MAGNENAT,
Agent, 14, Quai de Bourbon, Paris.
ED. C. GRANT, Agent,
Nlle-Orléans, 14, Carondelet, N. O.

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE

— DE NEW YORK —

NOUVELLE-ORLEANS.

Les documents officiels, qui aide les touristes désirant voyager [illegible] partir de la capitale de la Nouvelle-Orléans pour la France, sont disponibles.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELATO,	COSTER,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(Steamers en construction.)

Ils donnent la barre en tout temps, sont rapides.
Pour fret ou passage (excellente [illegible] manta, bonne table, y compris le vin.)
S'adresser à
F. INGATE, agent,
No 14 de la rue de l'Union,
Nouvelle-Orléans.
26juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL

LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, [illegible]
STATE OF ALABAMA, 2500 tonneaux, [illegible]
STATE OF VIRGINIA, 2000 tonneaux, Capt. Platt.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2000 tonneaux, Capt. Moodie.
STATE OF GEORGIA, 2000 tonneaux, Capt. Knight.
STATE OF NEVADA, 2000 tonneaux, Capt. L. Cooper.
STATE OF FLORIDA, 2000 tonneaux, Capt. Brown.
STATE OF INDIANA, 2000 " Capt. Soder.

La compagnie émet des billets à prix réduits pour Queenstown et Londres, et ses passagers sont transportés de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Nlle vend des billets de retour (Queenstown ou Londres) et des billets pour toutes les parties de l'Europe, de l'Egypte, de l'Inde et de l'Europe.

Des billets d'immigrants pour l'Europe. Pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer

STATE OF ALABAMA

partira de son quai, poteau 23, Troisième district, Nlle-Orléans, pour Liverpool, touchant à Queenstown, le — SAMEDI, 8 février 1875.

S'adresser à
E. D. MILLER & CO., Agents,
No 26 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
4juillet—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BREME.

via le Havre et Southampton.

Devant partir le MERCREDI, 17 février, à 7 heures du matin.

Le navire à vapeur allemand

HANNOVER,

Capitaine F. HEIMBERG,

partira de son wharf, prise du Quatrième District, comme il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
42 rue de l'Union.

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme il suit de Nouvelle-Orléans:

DE BREME.	DE LA NLLE-ORLEANS.
Hannover... 13 janv.	27 janv.
Frédéric... 3 fév.	16 mars.
Weser... 24 fév.	6 avril.
Hannover... 6 avril.	1 mai.
Francfort.. 27 avril.	20 mai.

Les passagers de Brême, ses steamers touchant au Havre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, sont transportés de Brême à la Nouvelle-Orléans.

PRIX DE PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:

Chambres..... $[illegible] en or.
Entrepont..... $[illegible] en or.

De la Nouvelle-Orléans et de la Havane à Southampton, au Havre et à Brême:

Chambres..... $[illegible] en or.
Entrepont..... $[illegible] en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres..... $[illegible] en or.
Entrepont..... $[illegible] en or.

Les steamers de Brême, Southampton ou le Havre et la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, sont transportés de la Havane à la Nouvelle-Orléans.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Graywood de New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CENTRE,

Le steamer

KNICKERBOCKER,

Capitaine [illegible], commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE, 21 février, à [illegible] A. M.

Passage..... $[illegible]

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements directs pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED HOULTON,
Nos Quai et rue Nos 61.
mai—1an

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campechy, Progreso, la Havane et New-York,

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et de Vera Cruz.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. H. Sherwood,
CITY OF HAVANA.....Capt. J. W. Reynolds,
CITY OF VERA CRUZ.....Capt T. J. Philips

Le steamer

CITY OF MEXICO,

Commandant J. W. Reynolds,

partira de son quai, au pied de la rue Calliope, (or District, le SAMEDI, 20 février, à 3 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz..... $[illegible] en or.

F. ALEXANDER & SONS,
23 Broadway, New York.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
J. M. WITHERSPOON, Agent,
No 66 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 15 mars—

13 nov— an.

Philadelphia via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, capt. J. W. Catherine, 1200 tonneaux
YAZOO, " R. D. Harrell, 1400 tonneaux
TOWASAHGA, " C. H. Rogers, 1400 tonneaux
C. WLOOD, " [illegible], 1400 tonneaux

Départ VENDREDI, 12 février, à 4 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,

YAZOO,

L. D. Harrell, commandant,

Partira de son quai, au bas de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E. U.)..$ [illegible]
Passage pour Philadelphie..... [illegible]
Billet donné à New-York pour toute le voyage.

Pour fret ou passage, s'adresser à
EDWARD A. YORKE, Agent,
au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1an

Germania Insurance Company

Bureau, No 194 rue Common,

NOUVELLE-ORLEANS.

ETABLIE EN 1836.

Capital payé..... $300,000

Assurances contre les risques de feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO.....Président
H. SUBERBIER.....Vice-Président.
EMIL MAIER.....Premier Secrétaire
H. H. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs:

Geo. Ringer, (maison Lemaire & Ringer)
A. H. Broughs (maison Broughs, Bank & Dinkelspiel)
F. W. Diekman, (maison Miller & Diekmann)
R. Greisenger, (maison Classen & Co.)
W. Goldsberry, (maison Goldsmaier & Kelly)
C. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Rader, (maison L. Rader & Co.)
Frank Visner, (maison Visner & Bienk)
H. Schreiber, (maison Schneider & Schreiber)
F. M. Seiger, (maison Schmidt & Seiger)
J. Armbruster, J. Kehe,
Adam Gretz, Louis Grunewald,
Jacob Kissinger, H. F. Klumpp,
Ky. Cording, H. Schulz,
Thomas Schurr, R. F. Thorne,
F. Thomas Schurr, J. J. Woolverton,
J. Vosbein, [illegible]

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after November 10, 1874.

Trains leave Upper Canal Street, as follows:
EXPRESS AND MAIL DAILY, at 4 P. M.
Connects with Mail Boat, leaves at 5 P. M.
Arrives at Mobile at 9 P. M.
Connects with Night Boat for Mobile.
Arrives at Mobile at 7 A. M.
Connects with Night Boat for New Orleans.
Arrives at New Orleans at 7 A. M.
Connects with Mail Boat for Mobile.
Arrives at Mobile at 9 P. M.

[illegible]

G. H. ALLEN,
Gen'l Ticket Agent.

LOUISVILLE

[illegible]

Direct route to the Blue-Grass, Mammoth Cave and Virginia Springs.

A. D. SHELDON, Agent,
No 66 de la rue Carondelet.

E. D. FROST, General Passenger Agent.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'entreprise se charge, en tout temps, de transporter à Pontchartrain [illegible] prise la Levée.

Excursion en Landau pour la journée, le prix est fixé à [illegible] la course.

Station de la Levée—10 cents pour place et aller et retour pour la course.

Départs de la Levée:

	Départs de Lake Ave.
8 heures A. M.	[illegible]
10 " "	[illegible]
12 M.	[illegible]
2 P. M.	[illegible]
4 " "	[illegible]
6 " "	[illegible]
8 " "	[illegible]

Les Omnibus en nombre partiront toutes les heures, de 2 heures de l'après-midi jusqu'à 6 heures, pour ceux qui désirent prendre le train de 6 heures.

C. H. ALLEN,
Gérant.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la Malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira de pied de la rue des Amis, en face de la rue Nicholson, pour Algiers, où on prendra un CONVOI DES FAMILLES qui partira à 9 heures A. M.

Le train de fret, pour les stations sur l'Attakapas, partira à 10 heures A. M. Il prendra des passagers pour le retour. Des emplacements spéciaux sur marchandises sont réservés pour les chargements de fret. Les chargements de fret pour les stations sur l'Attakapas doivent être expédiés à Algiers, quand même ils seraient destinés pour la Nouvelle-Orléans. Les frais de transbordement seront payés par les chargements. Les chargements pour les stations sur l'Attakapas doivent être expédiés à Algiers, quand même ils seraient destinés pour la Nouvelle-Orléans. Les frais de transbordement seront payés par les chargements. Les chargements pour les stations sur l'Attakapas doivent être expédiés à Algiers, quand même ils seraient destinés pour la Nouvelle-Orléans. Les frais de transbordement seront payés par les chargements.

Pour fret ou passage, s'adresser à
E. H. FERRY,
Agent, Algiers.

Mad. Joseph Michel, Gérante de la Pension de Mme Michel, de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir le public qu'elle a transféré son établissement rue Bourbon, No 120, entre les rues Conti et Bienville.

Signé sous serment, par devant moi, ce 30 juin 1874.

JOSEPH MICHEL,
JULES MICHEL.

Sept— 1an

Le Compagnie d'Assurance LA TRANSONIA

Au No 111 rue Carondelet,

—AGENT GENERAL—

LES BUREAUX DE LA COMPAGNIE SERONT OUVERTS DE MINUIT,

AU JOUR DU 1er JANVIER 1875.

A. HERR RADKE, Pres't.
CHAS. HEINFELD, Vice-Président.
GEO. STEINMETZ, Secrétaire.

Première Année Financière.

Primes reçues..... $[illegible]
Pertes par incendies sur [illegible]
et rivières payées..... $[illegible]
Dépenses courantes (appointements, dépenses, &c.)..... $[illegible]

Fonds de Paiement..... $[illegible]

DEPENSES.

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.....
Dividende sur le Capital payé, 1 pour cent.....
Dividende sur Primes payées, 30 pour cent.....

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Kahn,
A. Hilton Baker, Jos. Kahn,
S. A. Bisnagre, Th. Labatut,
Geo. Bell, E. C. Mc Donough,
Louis Bernard, E. Mc Donough,
J. H. Calvert, Chas. Reynolds,
Louis Calvert, M. Frank,
L. Wolfenstein, H. B. Gilpin,
E. Wittmann.

VINGT-DEUXIEME ANNEE FINANCIERE

—DE—

Home Mutual Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires le 31 décembre 1874, à 7 heures P. M.

ACTIF.

Billets escomptés	$ [illegible]
Prêts sur demande	[illegible]
Bons des E. U. déposés en Trésor des E. U. pour garantir la circulation	[illegible]
Primes sur les bonds déposés	[illegible]
Billets des E. U. déposés en Trésor des E. U. pour racheter la circulation	[illegible]
Actions et bonds divers	[illegible]
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	[illegible]
Mobilier, installations	[illegible]
Avoir en argent:	
Fonds des E. U. en mains	[illegible]
Comptant en caisse tel	[illegible]
Dû par les banques de New-York	[illegible]
Total des Actifs	[illegible]

PASSIF.

Capital payé	$ [illegible]
Réserve de fonds	[illegible]
Billets émis	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers d'Etat	[illegible]
Profits payés pendant les derniers mois	[illegible]
Sommes diverses et loyers	[illegible]
Profits nets pour les quatre derniers mois, [illegible]	[illegible]
Total du passif	$ [illegible]

LOUIS SOMMERHOFF, Président.
PIERRE BOREL, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

[illegible]

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

ASSURANCES.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

—DE—

Banque de la Nlle-Orléans.

No. 101, RUE DU CAMP.

[illegible]

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company,

No 23 rue de Chartres.

[illegible]

New Orleans Credit Fonsier Association.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union,

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Banque Française.

[illegible]

The Louisiana Savings & Trust Co.

No. 122, Rue de Canal.

[illegible]